

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES
ÉTATS MEMBRES portant nomination d'un juge et d'une avocate générale
de la Cour de justice

DÉCISION (UE) 2026/...
DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du ...

portant nomination d'un juge et d'une avocate générale de la Cour de justice

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 253 et 255,

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de quatorze juges et de six avocats généraux de la Cour de justice viennent à expiration le 6 octobre 2027.
- (2) Dans ce contexte, la candidature de M. Koen LENAERTS a été proposée en vue du renouvellement de son mandat de juge de la Cour de justice. Il convient de procéder à la nomination de M. Koen LENAERTS pour la période allant du 7 octobre 2027 au 6 octobre 2033.
- (3) Par ailleurs, en vertu des articles 5 et 7 du protocole n° 3 sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne, et à la suite de la démission de M. Nicholas EMILIOU, qui a pris effet le 26 avril 2026, il y a lieu de procéder à la nomination d'un avocat général à la Cour de justice pour la durée du mandat de M. Nicholas EMILIOU restant à courir, soit jusqu'au 6 octobre 2027. La candidature de Mme Stéphanie LAULHÉ SHAELOU a été proposée pour le poste devenu vacant. Il convient de procéder à la nomination de Mme Stéphanie LAULHÉ SHAELOU pour la période allant de la date d'entrée en vigueur de la présente décision jusqu'au 6 octobre 2027.
- (4) Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis favorable sur l'adéquation de ces candidats à l'exercice des fonctions de juge et d'avocate générale de la Cour de justice,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Koen LENAERTS est nommé juge de la Cour de justice pour la période allant du 7 octobre 2027 au 6 octobre 2033.

Article 2

Mme Stéphanie LAULHÉ SHAELOU est nommée avocate générale de la Cour de justice pour la période allant de la date d'entrée en vigueur de la présente décision jusqu'au 6 octobre 2027.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ..., le

Le président/La présidente
